

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS
MRC DE PORTNEUF

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la susdite municipalité

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en conformité avec les exigences de *la Loi sur la fiscalité municipale* :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la municipalité des Territoires non organisés de la MRC de Portneuf sera, en 2025, en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance à la MRC de Portneuf, durant les heures régulières d'ouverture du bureau sur rendez-vous;

QUE toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision à l'égard du rôle, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de *la Loi sur la fiscalité municipale*, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi (174 ou 174.2 de *la Loi sur la fiscalité municipale*).

QUE toute demande de révision doit obligatoirement, sous peine de rejet :

- Être déposée avant la fin de l'année civile qui suit celle pendant laquelle est survenu l'événement justifiant la modification (article 131.2 de *la Loi sur la fiscalité municipale*).
- Être faite sur le formulaire prescrit au paragraphe 2 de l'article 263 de *la Loi sur la fiscalité municipale* et intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » (disponible au bureau municipal local ou au <https://portneuf.ca/citoyens/evaluation-fonciere/>);
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 385 adopté par le conseil de la MRC de Portneuf le 12 décembre 2018, et modifié par le règlement numéro 402 adopté par le conseil de la MRC de Portneuf le 11 mai 2022 (<https://portneuf.ca/mrc/reglements-politiques/>) conformément aux articles 124 et 263.2 de *la Loi sur la fiscalité municipale*;
- Être déposée à la Municipalité régionale de comté de Portneuf au 185, route 138 à Cap-Santé, G0A 1L0, ou envoyée par courrier recommandé.

DONNÉ À CAP-SANTÉ, CE 18 DÉCEMBRE 2024.



Josée Frenette, B.A.A., OMA
Directrice générale et greffière-trésorière